



MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX-FORETS ET CHASSE

TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (R. BENIN)

E-mail : «dgefmc\_mcvdd@cadredevie.bj»

## LE DIRECTEUR GENERAL

### DECISION

N°2023- 018 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

#### PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS TECHNIQUES, DU CHEF DE CABINET DU DGEFC ET DE L'INSPECTEUR GENERAL DES SERVICES FORESTIERS

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;

- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

**DECIDE :**

**Article 1er :** Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

N°	DIRECTION	NOM ET PRENOMS
1	Chef Cabinet du Directeur Général	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe AZANKPAN D. Justin</b>
2	Inspecteur Général des Services Forestiers	<b>Conservateur Principal TOSSA Corneille</b>
3	Directeur des Services de l'Intendance, du Matériel et de l'Equipement	<b>Intendant Militaire de 1<sup>ère</sup> Classe BEBADA Hospice</b>
4	Directeur de l'Organisation et de la Gestion du Personnel	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe SINADOUWIROU A. Théophile</b>
5	Directeur des Politiques, Etudes et Suivi-Evaluation	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe MISSIKPODE Robert</b>
6	Directeur de la Législation, de la Protection des Forêts et du Contentieux	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe SEKO N'GOYE Enock</b>
7	Directeur du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe AWOKOU K. Simon</b>
8	Directeur de la Faune, de la Biodiversité et de la Conservation de la Nature	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe ASSOGBA DELEKE Amadine</b>
9	Directeur de la Biomasse-Energie et de la Valorisation des Ressources Forestières	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe GBEDJI K. Emmanuel</b>
10	Directeur de la Télédétection et du Suivi Ecologique	<b>Conservateur de 1<sup>ère</sup> Classe AHONONGA C. Fiacre</b>
11	Directeur de l'Ecole Nationale des Eaux, Forêts et Chasse	<b>Conservateur Principal DJEGUI OKOUNDE Charlotte</b>

**Article 2 :** Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (11).



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX-FORETS ET CHASSE

TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (R. BENIN)

E-mail : «dgefcd\_mcvdd@cadredevie.bj»

## LE DIRECTEUR GENERAL

### DECISION

N°2023- 019 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

PORTANT NOMINATION DES CHEFS SERVICES DANS LES DIRECTIONS  
TECHNIQUES DE LA DGEFC

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;

- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;
- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

Fonction	NOM ET PRENOMS	OBSERVATIONS
<b>Cabinet du Directeur Général</b>		
Chef Protocole et Relations extérieures	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>VIGNIKIN Valentin</b>	Cumulativement CB Port
Chargé Sécurité Armement et Munitions (Officier TAM)	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>MELE Yélognissè Dodji Gildas Miguel</b>	
Chef Service de l'Informatique, de la Gestion des Archives et de la Documentation	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>PHILIPPE Christelle</b>	
Chef Service Juridique et des relations avec les usagers	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>PHILIPPE Christelle</b>	Cumulativement Chef Service de l'informatique
<b>Inspection Générale des Services Forestiers</b>		
Chef Service du Contrôle et de l'Audit	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>KASSA Amen Kadoukpè</b>	
Chef Service des Procédure et Enquêtes	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>BEHANZIN Vincent de Paul</b>	
<b>Direction des Services de l'Intendance, du Matériel et de l'Equipement</b>		
Chef Service de la Logistique, du Matériel, des Infrastructures et de la Transmission	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>KODJOH Inares</b>	
<b>Direction de l'Organisation et de la Gestion du Personnel</b>		
Chef Service de la Gestion des Carrières, de la Discipline et des Positions (Chef BG)	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AFFEDJOU Comlan Guy Bertrand</b>	
Chef Service des Recrutements, Stages et Affaires Sociales	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>ATCHADE S. Nicolas</b>	
<b>Direction des Politiques, Etudes et Suivi-Evaluation</b>		
Chef Service des Politiques, Etudes et de Suivi des Accords et Conventions	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>MOUSSA TOURE Sabirou</b>	

Fonction	NOM ET PRENOMS	OBSERVATIONS
Chef Service de la Planification, du suivi-Evaluation et des Statistiques	Cons. Adjoint 1 <sup>ère</sup> Classe <b>TCHOUGOUROU Arnaud</b>	
<b>Direction de la Législation, de la Protection des Forêts et du Contentieux</b>		
Chef Service du Contrôle et du Contentieux	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>TCHOYOU G. Benoît</b>	
Chef Service de la Législation et de la Protection des Forêts	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>KOROGONE Sinagabè O, Ulysse</b>	
Collaborateur DLPPC	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>LAWANI Kabirou</b>	
<b>Direction du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts</b>		
Chef Service du Reboisement et de la Gestion des Plantations	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>SOSSOUKPE Nicomede</b>	
Chef Service de l'Aménagement des Forêts Naturelles	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>KIKI Paul</b>	
<b>Direction de la Faune, de la Biodiversité et de la Conservation de la Nature</b>		
Chef Service de Gestion de la faune et de la Conservation de la Biodiversité	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>MAHOUGBE Albert</b>	
Chef Service Gestion Durable des Terres et de la Conservation des Ressources Naturelles	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>LAWIN Daniel</b>	
<b>Direction de la Biomasse-Energie et de la Valorisation des Ressources Forestières</b>		
Chef Service Promotion des Produits Forestiers, de l'Economie verte et des Activités alternatives Génératrices de Revenu	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>NOUMONVI C. Raoul</b>	
Chef Service Biomasse-Energie, Promotion des Energies de Substitution et des Marchés Ruraux du Bois	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>YORO FIKO Achille Sékou</b>	
<b>Direction de la Télédétection et du Suivi Ecologique</b>		
Chef Service de la Télédétection et du Système d'Information Géographique	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>SOUMANOU Abdel-Aziz</b>	
Chef Service du Suivi Ecologique et de la Veille Environnementale	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>IBRAHIM Djabarou</b>	
<b>Ecole Nationale des Eaux, Forêts et Chasse</b>		
Chef Unité de Formation Professionnelle et des Sports	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>KPETERE Josué</b>	
Chef Unité de Recherches Forestières Appliquées	Cons. Adjoint 2 <sup>ème</sup> Classe <b>OROU MATILO Thimonthée Augustin</b>	

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (23).



---

## LE DIRECTEUR GENERAL

---

### DECISION

N°2023- 020 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

### PORTANT NOMINATION DES CHEFS CANTONNEMENTS FORESTIERS

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;

- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

FONCTION	NOM ET PRENOMS
Chef Cantonnement de Kétou	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AKIONLA Domitien M. André Moboladji</b>
Chef Cantonnement d'Aplahoué	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>CAKPO Alain</b>
Chef Cantonnement Forestier de Djidja	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>BRISSO Nassirou</b>
Chef Cantonnement de Savè	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>WANKPO M. Célestin</b>
Chef Cantonnement Nikki	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DAGBETO Agossou Marcel</b>
Chef Cantonnement Bassila	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>YAROU Baguiri Abdel Aziz</b>
Chef Cantonnement Péhunco	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>SOUMAGBO Fabrice</b>

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (07).

---

## LE DIRECTEUR GENERAL

---

### DECISION

N°2023- 021 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

### PORTANT NOMINATION DES COORDONNATEURS CTAF ET DES RESPONSABLES SUIVI EVALUATION CTAF

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;



---

**LE DIRECTEUR GENERAL**

---

**DECISION**

N°2023- 021 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

**PORTANT NOMINATION DES COORDONNATEURS CTAF ET DES RESPONSABLES  
SUIVI EVALUATION CTAF**

**LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,**

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;

- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;
- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

FONCTION	NOM ET PRENOMS
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'OUEME ET DU PLATEAU</b>	
Coordonnateur CTAF Sème-Itchède	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DOHOU Robert</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL</b>	
Coordonnateur CTAF Pahou	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AGOSSEVI Jacob</b>
Coordonnateur CTAF Ouèdo	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AHOUANDJINOUSènami Abel Gaétan</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DU BORGOU</b>	
Coordonnateur CTAF OSN	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>GBLETO Gilbert</b>
RSE_ CTAF OSN	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>ALAGBA A. Moudjibou</b>
Coordonnateur CTAF TR	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>GANDJI C. Lopez J.</b>
RSE_CTAF TR	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DADA Kouètchi</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ALIBORI</b>	
Coordonnateur CTAF SGG	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AGBAOSSI Jonas</b>
Coordonnateur CTAF AS	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>MONTCHO Albert</b>
RSE CTAF AS	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AMOUZOUN Abraham</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE LA DONGA</b>	
Coordonnateur CTAF MKWM	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AGBESSI Alexis</b>
RSE CTAF MKWM	Néant
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ATACORA</b>	
Coordonnateur CTAF Mékrou-Kouandé	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>YEVIDE Gbètoho Lié-Félix</b>

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (12).



---

## LE DIRECTEUR GENERAL

---

### DECISION

N°2023- 022 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

### PORTANT NOMINATION DES CHEFS SERVICES DANS LES INSPECTIONS FORESTIERES

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;

- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;
- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

FONCTION	NOM ET PRENOMS
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'OUEME ET DU PLATEAU</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>GOSSOU BAH Daniel</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>HOUNGBEDJI Gilles</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>MISSIKPODE Bruno Sourou</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>ABDOULAYE Daouda</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>SODAHLON Téléphore</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>LOKOSSOU Achille</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DU MONO ET DU COUFFO</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>AGBESSI Marcellin</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AHLINVI Comlan Servais Simon Jude</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>AGBESSI Marcellin</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DU ZOU</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>KOULODJI Jésubpè Joh Josly</b>

<b>FONCTION</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>GBETCHEDE Sosthène</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>ALFA GAMBARI Akim</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DES COLLINES</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>ALFA GAMBARI Safourath</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>TADE Ahmed</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>MABOUDOU Jean</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DU BORGOU</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DONOU DAKPEHOUN Coovi Séraphin</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DJISSONON Grégoire</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>EZIN M. Alphonse</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ALIBORI</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>AHONON Damien</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>SALIFOU Emmanuel</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DOGBLE Bienvenu</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE LA DONGA</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AYEGNON D. T. David</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>KPOKPOYA Coffi Charles</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>TCHENGA Jean Sanny</b>
<b>INSPECTION FORESTIERE DE L'ATACORA</b>	
Chef Service de la Réglementation, du Contrôle, de la Protection des Forêts et du Contentieux	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>DEGUENONVO Tonankpon Aymar Guy</b>
Chef Service de la Promotion des Ressources, du Reboisement et de l'Aménagement des Forêts	Cons. Adjoint de 2 <sup>ème</sup> Classe <b>GBOYOU Bernard</b>
Chef Service du Personnel, de l'Équipement, du Matériel et des Relations avec les Usagers	Cons. Adjoint de 1 <sup>ère</sup> Classe <b>DEGUENONVO Tonankpon Aymar Guy</b>

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (25).

---

## LE DIRECTEUR GENERAL

---

### DECISION

N°2023- 023 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

#### PORTANT NOMINATION DES CHEFS D'INSPECTIONS FORESTIERES

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;

- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

FONCTION	NOM ET PRENOMS
Chef d'Inspection Forestière de l'Ouémé et du Plateau	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>KINTONOU Athanase</b>
Chef d'Inspection Forestière de l'Atlantique et du Littoral	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>KAKPA Isaac</b>
Chef d'Inspection Forestière du Mono et du Couffo	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>ADJINDA Adjakou A.</b>
Chef d'Inspection Forestière du Zou	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>SOSSA Barnabé</b>
Chef d'Inspection Forestière des Collines	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>ADOUNVO D. Ulrich</b>
Chef d'Inspection Forestière du Borgou	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>FANTODJI Léon</b>
Chef d'Inspection Forestière de l'Alibori	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>QUENUM I. Arnaud</b>
Chef d'Inspection Forestière de la Donga	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>AWESSOU Béranger</b>
Chef d'Inspection Forestière de l'Atacora	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>ADJIBI Razack</b>

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (09).



---

## LE DIRECTEUR GENERAL

---

### DECISION

N°2023- 024 /DGEFC/DOGP/SGCDP/SA

### PORTANT NOMINATION DES ADJOINTS DE CHEFS D'INSPECTIONS FORESTIERES

#### LE DIRECTEUR GENERAL DES EAUX, FORETS ET CHASSE,

- vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n°93-009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin ;
- vu la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004, portant régime de la Faune en République du Bénin ;
- vu la loi n° 2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement;
- vu le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable ;
- vu le décret n°2021-457 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- vu le décret n°2016-147 du 17 mars 2016, portant statuts particuliers des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse, tel que modifié par le décret n°2017-552 du 29 novembre 2017 ;
- vu le décret n°2016-149 du 17 mars 2016, portant définition et organisation des emplois dévolus aux fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse ;

- vu le décret n°152-2016 portant composition, attributions et fonctionnement de la commission de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et chasse ;
- vu la décision n°2023-014/DGEFC/DOGP/SGCDP/DSGC/SA du 07 juin 2023 portant création de la commission nationale de mutation des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse au titre de 2023;
- vu le procès-verbal de la commission nationale de mutation en date du 27 juin 2023 ;
- vu les instructions particulières ;
- vu les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse dont les noms suivent sont nommés dans les emplois ci-après :

FONCTION	NOM ET PRENOMS
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière de l'Ouémé et du Plateau	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>HOUNDELO ATINDEBAKOU Laétitia</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière de l'Atlantique et du Littoral	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>HOUNKPETIN AVOHOU Caroline</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière du Mono et du Couffo	Néant
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière du Zou	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>AMAKPE Félicien</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière des Collines	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>DOSSA O. S. N. Léonce</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière du Borgou	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>TOGLA O. Gabriel</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière de l'Alibori	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>GOMINA Souleymane Issiaka</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière de la Donga	Cons. 1 <sup>ère</sup> Classe <b>TOHNGODO Bernard</b>
Adjoint au Chef de l'Inspection Forestière de l'Atacora	Cons. 2 <sup>ème</sup> Classe <b>AFFOUKOU Mathias</b>

**Article 2** : Les intéressés sont tenus de rejoindre leurs postes respectifs de mutation dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 3** : Les intéressés bénéficient, conformément aux textes en vigueur, des avantages liés à leurs fonctions.

**Article 4** : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Fait à Cotonou, le 30/08/2023



**Conservateur Principal Rémi HEFOUME**

(Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse pi)

**AMPLIATIONS** : MCVT (ATCR-01) ; DT/DGEFC (11) ; CIF (09) ; SONAB (01) ; CENAGREF (01) ; PAGEFCOM2 (01) ; UIGP/PFCB (01) ; SYNA-EFC (01) ; SYNFORB (01) ; Intéressés (08).